
THÉMATIQUE URBANISME

PROJET DU CENTRE VILLE DE BOURAY-SUR-JUINE - MARCHÉ (PARTIE 2)

Le centre-ville de Bouray-sur-Juine doit redevenir un lieu vivant, attractif et accueillant pour les habitants comme pour les visiteurs. L'objectif est de favoriser l'implantation de commerces de proximité, de créer des espaces accessibles à tous et d'encourager le lien social à travers des initiatives innovantes.

Parmi ces projets, un marché sera au cœur du dispositif :

Il s'agit d'instaurer un marché hebdomadaire sur la place de l'église, associant commerçants alimentaires, artisans, fruits & légumes, et éventuellement des stands non-alimentaires (vêtements, artisanat local). Le marché servirait aussi de moment festif et social, ponctué d'animations, ce qui renforcerait l'attractivité du centre-ville.

Pourquoi créer un marché hebdomadaire ?

Voici ce qu'un marché public peut apporter à Bouray-sur-Juine, dans la continuité des objectifs de dynamisation du centre-ville :

1. Dynamisation du commerce local

- Réactivation des zones commerçantes du centre-ville, apportant un flux supplémentaire de clients.
- Création de synergies entre commerçants déjà présents et nouveaux venus, favorisant le commerce de proximité.

2. Lien social et vie de village

- Le marché du dimanche devient un moment de rencontre et de convivialité où les habitants se croisent et échangent.
- Animations, spectacles et producteurs locaux contribuent à renforcer le sentiment de communauté.

3. Accès à des produits frais et variés

- Facilite l'approvisionnement des habitants, notamment ceux ayant une mobilité réduite.
- Favorise les circuits courts, les producteurs locaux et une alimentation saine.

4. Valorisation de l'espace public

- La place de l'église et d'autres espaces (verger, mairie, etc) bénéficient d'un usage vivant.
- Amélioration de l'image de la commune : attractivité, bien-être, potentiel touristique.

5. Effets économiques

- Rentabilité via les redevances des commerçants.
- Retombées indirectes : installation de nouveaux commerces, tourisme local.

6. Synergies avec les autres projets du centre-ville

- Le café associatif peut organiser des animations en lien avec le marché (jeux, musique, initiatives citoyennes).
- La friperie et les artisans locaux peuvent y trouver une vitrine supplémentaire.
- Ouverture facilitée des commerces les jours de marché.

Comment cela fonctionne au quotidien ?

1. Préparation en amont

- Confirmation des présences par les commerçants.
- Traçage des emplacements par un agent municipal, vérification de la propreté et des branchements nécessaires.

2. Installation des stands

- Arrivée des exposants (6 heures – 7 heures) pour une ouverture à 8 heures.
- Montage des barnums, mise en valeur des produits, respect des règles de circulation et de sécurité.

3. Ouverture au public

- Horaires suggérés : 8 heures – 13 heures.
- Ambiance conviviale, dégustation, échanges directs avec les commerçants.

4. Propreté et sécurité

- Présence d'un régisseur ou d'un agent municipal pendant le marché.
- Conteneurs mis à disposition, obligation pour chaque exposant de laisser son stand propre.

5. Animations

- Marchés à thème, ateliers culinaires, mini-concerts, décorations saisonnières (Noël, Pâques, automne...).

6. Clôture et rangement

- Rangement des stands et vérification finale de la propreté par l'équipe municipale.

7. Suivi et ajustements

- Collecte de retours réguliers (habitants, commerçants).
- Ajustement des horaires, emplacements ou offres selon les besoins.

Comment le mettre en place ?

1. Étude préliminaire & consultation

- Enquête auprès des habitants : jours souhaités, types de produits, amplitude horaire.
- Consultation des commerçants sur leurs besoins et contraintes.
- Repérage des espaces possibles (place centrale, rues piétonnes, parking municipal).

2. Réglementation

- Autorisation municipale et arrêtés pour encadrer les marchés (horaires, hygiène).
- Définition des conditions d'installation : règlement, redevances, raccordement électrique, eau.

3. Sélection des commerçants

- Identification et invitation d'artisans, maraîchers, commerçants locaux.
- Critères : qualité, origine locale, diversité, régularité.
- Signature de contrats ou conventions.

4. Organisation logistique

- Délimitation des emplacements et gestion des accès.
- Mise en place des infrastructures : stands, tables, barnums, points d'eau, électricité, collecte des déchets.

5. Communication

- Annonce officielle (plan, jour, horaires).
- Affiches locales, site web de la mairie, réseaux sociaux, bulletin municipal.
- Mise en valeur des commerçants : portraits, photos, événements spéciaux.

6. Gestion quotidienne

- Régisseur ou agent municipal le jour du marché.
- Collecte des redevances.
- Contrôle du respect des règles (hygiène, circulation, nuisances sonores).

7. Animations & valorisation

- Ateliers, dégustations, animations musicales.
- Intégration aux fêtes communales et événements saisonniers.
Promotion des produits locaux, bio ou durables.

8. Suivi & évaluation

- Questionnaires, entretiens, mesure de la fréquentation.
- Évaluation de la satisfaction et des retombées économiques.

9. Viabilité financière

- Fixation de tarifs raisonnables pour couvrir les coûts d'organisation.
- Budget communal pour propreté, sécurité et infrastructures.
- Mobilisation de subventions (Région, Département, etc.) pour le lancement.

10. Accès parking

- Le dimanche, le parking de la mairie et du verger sera réservé aux visiteurs ; les élus libéreront également leurs places afin de permettre l'accès à l'ensemble des stationnements disponibles.

Coût de l'opération - Les subventions et aides mobilisables

La commune dispose déjà du matériel nécessaire (barnums, tables, etc.), limitant ainsi les investissements initiaux. Les principaux frais concernent l'eau et l'électricité.

Le projet devrait générer des recettes via la location des stands et attirer durablement de nouveaux commerçants, dynamisant ainsi le tissu économique local.

Conclusion

Mettre en place un marché hebdomadaire à Bouray-sur-Juine, c'est bien plus qu'installer des étales : c'est redonner vie au centre-bourg, soutenir les producteurs locaux, offrir un lieu de rencontre convivial et renforcer l'attractivité de notre village.

Ce marché dominical deviendra un rendez-vous régulier où habitants, commerçants et visiteurs partageront non seulement des produits, mais aussi un véritable art de vivre.

En choisissant ce projet, nous faisons le pari d'un centre-ville accueillant, durable et animé, où chacun – producteurs, artisans, familles, seniors, nouveaux arrivants – trouvera sa place.

Un marché, c'est un investissement dans le lien social, l'économie locale et l'image de Bouray-sur-Juine : faisons ensemble le symbole du dynamisme et de l'unité de notre commune.